

# COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

## Les Québécois connaissent mal leurs produits d'assurance

Les assureurs du Québec et Option consommateurs  
lancent le premier guide vulgarisant  
les assurances automobile et habitation

Montréal, le 26 avril 2007 – Un récent sondage, réalisé ce printemps pour le compte du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et du Groupement des assureurs automobile (GAA), illustre un paradoxe frappant : alors que la plupart des Québécois estiment très bien ou plutôt bien connaître leurs couvertures en assurances automobile et habitation, la majorité d'entre eux font fausse route.

Conscients d'un besoin à combler auprès du public, le BAC, le GAA et Option consommateurs sont fiers d'avoir collaboré à la réalisation du guide *Tout connaître sur l'assurance automobile*, *Tout connaître sur l'assurance habitation*, un outil destiné à vulgariser les notions d'assurance et ainsi favoriser des choix de consommation éclairés.

Ce guide démystifie les assurances automobile et habitation, favorise une meilleure connaissance des produits d'assurance offerts, renseigne sur les protections particulières à se procurer pour certains biens et regorge de conseils pratiques en matière de prévention du vol et de l'incendie.

### Des résultats étonnants

Selon l'enquête, près de 9 assurés sur 10 (86 %), du côté de l'automobile, et 3 assurés sur 4 (73 %), en habitation, estiment très bien ou plutôt bien connaître l'étendue de leurs protections. Or, dans plus de 2 cas sur 3 (65 %), ils croient à tort que le vol de biens dans leur véhicule serait couvert par leur police d'assurance automobile. C'est plutôt l'assurance habitation qui s'applique en cas de vol de biens personnels.

Par ailleurs, près du quart (22 %) des titulaires d'un contrat d'assurance automobile qui s'estiment bien informés sur le sujet croient, encore une fois à tort, que la couleur de leur voiture influence leur prime d'assurance ou sont incapables de trancher la question. Il importe de préciser que la couleur de l'automobile ne constitue pas un critère de tarification.

Enfin, 2 assurés sur 3 (63 %), qui affirment pourtant très bien connaître leur assurance habitation, se croient couverts en cas d'inondation. Or l'inondation – soit le débordement d'un cours d'eau – constitue un risque prévisible et non couvert. En revanche, la plupart des dommages d'eau sont couverts en assurance habitation.

« Ce constat, combiné à l'intérêt manifeste des Québécois à l'égard des sujets touchant les assurances automobile et habitation – le Centre d'information sur les assurances du BAC et du GAA répond à quelque 60 000 questions par année – témoignent d'un besoin évident d'éducation du public et de la pertinence d'un tel guide » a souligné Jack Chadirdjian, directeur des affaires publiques et gouvernementales du BAC et du GAA.

### **Une précieuse collaboration**

« Option consommateurs s'est associée avec le BAC et le GAA en vue de donner la meilleure information possible aux consommateurs. L'industrie de l'assurance utilise un langage qui lui est propre, dont les termes peuvent être difficiles à comprendre pour Monsieur ou Madame Tout-le-monde. Ce guide a donc pour but de clarifier l'assurance automobile et l'assurance habitation », a expliqué Claire Harvey, rédactrice en chef du Service d'agence de presse d'Option consommateurs.

« Cette collaboration avec Option consommateurs s'ajoute aux efforts que nous déployons depuis plusieurs années pour sensibiliser le public à l'importance de s'assurer et surtout de s'assurer adéquatement. Ce guide a donc été conçu pour expliquer et répondre simplement aux questions qui touchent différents aspects des assurances automobile et habitation », a souligné Jack Chadirdjian, directeur des affaires publiques et gouvernementales du BAC et du GAA.

### **Obtenir son exemplaire gratuit du guide**

Le public peut se procurer le guide *Tout connaître sur l'assurance automobile, Tout connaître sur l'assurance habitation* auprès :

- du Bureau d'assurance du Canada;
- du Groupement des assureurs automobiles; et
- d'Option consommateurs.

De plus, cette brochure est aussi disponible auprès :

- des Centres de services et des Centres d'immatriculation CAA-Québec;
- de l'Association pour la protection des automobilistes (APA);
- ainsi que dans les Ultramar Dépanneurs Du Coin participants.

Une version électronique du guide est également disponible sur les sites [www.infoassurance.ca](http://www.infoassurance.ca) et [www.option-consommateurs.org](http://www.option-consommateurs.org).

### **Centre d'information sur les assurances du BAC et du GAA**

Les consommateurs ayant des questions sur les assurances automobile ou habitation peuvent contacter un agent du Centre d'information au 514 288-4321 ou, sans frais, au 1 877 288-4321.

-30-

**Source :** Bureau d'assurance du Canada, Groupement des assureurs automobiles et Option consommateurs.

**Information :** Michel Léveill , Optimum relations publiques, 514 755-0166